

Rabastens

Publié le 30/09/2016

Le dispositif «Ma Commune Ma Santé»



Danièle Borot, première adjointe entourée des élus de la commission solidarité.

Face à la précarité, nombreuses sont les personnes qui rognent sur leurs dépenses en matière de santé, à commencer par leur complémentaire. Pour Danièle Borot, première adjointe déléguée aux affaires sociales, «l'heure est à l'urgence. La question de la santé de nos administrés est devenue un sujet de préoccupation très prégnant pour l'ensemble des intervenants sociaux agissant au niveau de notre commune. Le constat est cruel : l'accès à certains professionnels de santé est une problématique importante pour de nombreux Rabastinois. La crise économique que nous traversons jette une lumière crue sur l'aggravation de la relégation sociale d'une partie croissante de la population, du fossé qui se creuse entre le monde des inclus et celui des exclus. La démocratie ce n'est pas seulement un mode d'élection, c'est prioritairement défendre la manière de vivre ensemble. C'est pourquoi la municipalité s'est mobilisée pour rechercher une solution mutualisée accessible à tous. L'association Actiom (action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), par son dispositif «Ma Commune Ma Santé», agit dans l'intérêt des personnes qui n'ont pas accès à la complémentaire santé ainsi que celles qui souhaitent renégocier leur contrat à moindre coût. Cette offre s'adresse à tous sans distinction sociale (commerçants, artisans retraités, agriculteurs, chômeurs...)».

Une réunion d'information a été organisée et à cette occasion le maire a signé la convention de partenariat entre le CCAS et Actiom.

Des permanences sont organisées en mairie les mardis 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre et 6 et 13 décembre.

Prendre rendez-vous en appelant la mairie de [Rabastens](#) au 05 63 33 64 00.